

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **ES2 Modèles et méthodes d'intervention en éducation sociale** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO354.ES2.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
---------------------------------	---	--

3 **Prérequis**

<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres
--

**Autres prérequis**

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

##### Compétences

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

##### Objectifs d'apprentissage du module

- Identifier, analyser et mobiliser les modèles et méthodes d'intervention qui guident l'intervention en éducation sociale.
- Diagnostiquer une situation en y intégrant : une analyse du contexte général, des ressources et obstacles présents dans l'environnement; les caractéristiques, besoins et attentes des personnes accompagnées et les enjeux de la situation.
- Identifier, analyser et comprendre comment les droits humains et le système législatif influencent les méthodes d'intervention en éducation sociale.
- Connaître et savoir utiliser des outils de médiation en regard des besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés.

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu

Ce module passe en revue des modèles et approches qui guident l'intervention et l'accompagnement auprès des personnes et des groupes de personnes en éducation sociale. Les modèles et approches présentés sont le modèle psychodynamique, les approches systémiques, le modèle cognitivo-comportemental et neuroscience et les modèles bio-psycho-social et intégré. Les modèles, dont certains ont été vus en première année, seront illustrés plus spécifiquement dans les contextes éducatifs auprès de publics variés.

En outre, une approche ou une méthode d'intervention pourra être choisie parmi 4 à choix : l'intervention en situation de crise, l'approche centrée solution, le Rétablissement en santé mentale et les approches basées sur le développement cognitif (Piaget).

Le module présente des méthodes d'intervention auprès de 3 principaux publics (jeunesse et famille, adultes avec problèmes de santé mentale, personnes en situation de handicap). Les méthodes d'intervention abordées seront notamment celles du projet personnalisé, les entretiens individuels et de groupe, le travail en réseau interprofessionnel et avec les familles, les projets collectifs, etc. Les méthodes d'intervention se réfèrent à un ou plusieurs modèles ou approches.

Le Droit international et le cadre légal pour la population des mineurs seront traités dans ce module. L'étudiant#e termine le module en choisissant un atelier sur un outil de médiation couramment utilisé dans l'accompagnement des publics de l'éducation sociale (activité de la vie quotidienne et interstices, groupe d'expression et de parole, activités sportives, activités artistiques théâtrales et jeux, activités professionnelles, activités et méthodes structurées).

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Des modalités pédagogiques diverses sont utilisées dans ce module. Elles pourront varier selon les ateliers suivis :

- Présentation théorique avec recommandation de lectures choisies.
- Échanges et discussions, apprentissage avec et par les pair.e.s.
- Jeux de rôle et analyse de situation, • Visionnement d'extraits vidéos et analyse.
- Atelier en institution, • Remise de documents de synthèse : PPT, bibliographie, plaquettes, etc.
- Discussion avec des professionnels de terrain.
- Travail encadré (TE). Travail encadré

Le temps de travail encadré (TE) est une modalité de travail sous la supervision d'un#e enseignant#e (Art. 9, Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

- TE introduction (les consignes vous seront données le 28 février 2023).
- TE droit (les consignes vous seront données par l'enseignante de droit).
- TE par champ d'intervention (consigne dans le syllabus).
- TE permanence (selon vos questions par groupe d'examen).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### Evaluation orale

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module** et figurent dans le syllabus. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

### Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante ;

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

La liste des intervenant-e-s est remise lors du premier jour de cours dans le syllabus

## 9 Bibliographie

Se référer au syllabus du cours pour la bibliographie générale.

Une bibliographie complète pour les modèles, approches, méthodes et outils de médiation est remise durant le cours.

## 10 Enseignant-e-s

Masse Manon  
Wohlhauser Valérie

### Responsable de module \*

Manon Masse et Valérie Wohlhauser

### Descriptif validé le \*

20 février 2023

### Descriptif validé par \*

Sophie Rodari, coresponsable de filière